



3 et 4 novembre 2026

- engrais, amendements, semences
- plants de pomme de terre
 - nutrition animale



- produits phytopharmaceutiques (EVPP)
- produits d'hygiène de l'élevage
- nutrition animale

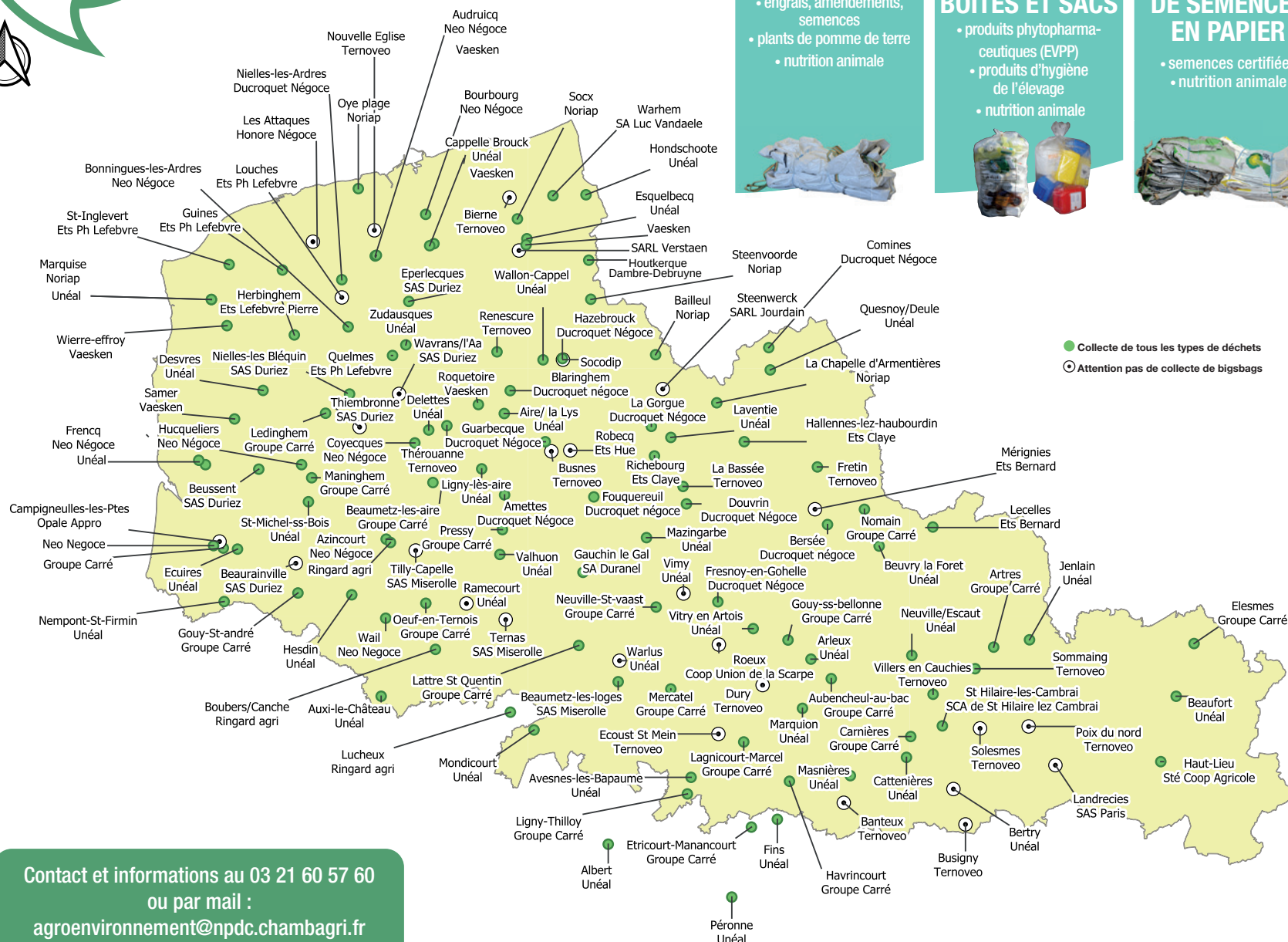


- semences certifiées
- nutrition animale



**collecte selon les jours
d'ouverture des sites
toute la semaine**

**Sites CERESIA :
collectes du 16 au 20 novembre**



**Contact et informations au 03 21 60 57 60
ou par mail :
agroenvironnement@npdc.chambagri.fr**



moi
je recycle!

Collectons et recyclons dans le Nord-Pas-de-Calais

Emballages Vides

de produits phytopharmaceutiques, fertilisants, semences et plants de pommes de terre, hygiène de l'élevage, nutrition animale, œnologie et hygiène de la cave et des cultures, des plastiques agricoles.

Pour recycler, respectons les règles de préparation...

Refusé

Présence de produits sur les parois de la sache



Bidon souillé par des résidus de produit



Bidon fermé



Sache éventrée ou ouverte



Autres emballages

Sacs et Boîtes Phytos

Sacs et boîtes aluminisés
Bags in Box
Confusions sexuelles
Pipettes de nutrition animale
Feuillards, feutrine, poignées, polystyrène

vidés,
propres



en sac

Big bags



vidés
et pliés



en fagot

Bidons

Phytos et fertilisants



ouverts,
rincés et
égouttés



en sac et sans bouchons

flacons pots

Hors phytos et fertilisants



ouverts,
rincés et
égouttés



en sac et sans bouchons

Sacs papier

Cartons, Boîtes



vidés
à plat,
stockés
au sec



en fagot ou en sac

Sacs plastiques

Housses



vidés
à plat



en fagot ou en sac

Bouchons

coupelles des mandrins



séparés
des bidons



en sac

Les reliquats de semences traitées font l'objet de collectes spécifiques, se rapprocher de son distributeur

Prochaines dates de collecte

- > Bidons, big bags et sacs (dont nutrition animale) : 11 et 12 mai 2027 / 2 et 3 novembre 2027
- > PPNU, EPIU et Bidons TS : 3 novembre 2027
- > Films d'élevage, ficelles et filets, seaux : 12 et 13 janvier 2027 / 6 et 7 avril 2027

Contribuez à la protection de l'environnement

Apporter des déchets conformes aux règles de préparation permet de maîtriser les coûts et l'efficacité du recyclage.

Attention : si les consignes ne sont pas respectées, les déchets seront refusés Ou facturés 50€/sache

Indiquez sur le sac

- Le nom de l'apporteur
- Le lieu de collecte



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
NORD-PAS-DE-CALAIS



ADIVALOR